



Réunion du 12 avril 2018



TYOLOGIE D'AGENCE
Bruz Vert Buisson passe en Rural diffu et Rennes Saint Michel en Grand Pôle d'attraction. Espérons que ces modifications, défendues par la Cfdt, permettront aux AMBITIONS d'être en adéquation avec la typologie réelle de la clientèle, et que les IC soient le reflet de votre travail et distribués avec équité.

PROMOTIONS ET AUGMENTATIONS

48 collaborateurs sont concernés pour une enveloppe de 93.400€ (environ 50% de l'enveloppe annuelle), soit une moyenne de 2 000€ et 14 % de l'effectif.



- **48 collaborateurs** dont 19 hommes et 29 femmes ; 21 techniciens et 27 cadres.
- **21 promotions** : 9 chez les techniciens et 12 chez les cadres.
- **27 augmentations** : 12 chez les techniciens et 15 chez les cadres.

Le nombre de promotions dans le groupe depuis 2013 ne faisait que diminuer, un sur-saut en 2018 est de bon augure pour vos élus Cfdt.

Nombre de techniciens jusqu'à F sans changement de niveau depuis 6 ans : **23**

Nombre de techniciens de niveau G sans changement depuis 8 ans : **5**

Nombre de cadres de niveau H et I sans changement depuis 10 ans : **26**

Nombre de techniciens & cadres sans augmentation individuelle depuis 5 ans : **15**

Vous n'avez pas été augmentés ou promus depuis un certain nombre d'années ? Adhèrent ou non ? Vos élus Cfdt vous rappellent l'existence de la Commission Paritaire de recours et se tiennent à votre disposition avant juin pour vous renseigner sur la méthodologie ([cliquez ici](#)).

Encore un satisfecit Cfdt : interdiction de WhatsApp.
Après de nombreux échanges avec la Direction de Groupe, vos élus ont été entendus et ont obtenu l'interdiction de l'utilisation de WhatsApp, comme le préconisait BDDF et la DRO. Vos représentants Cfdt vous informent qu'une utilisation d'un process non validé par BDDF est susceptible de sanctions, comme le rappelle le nouveau règlement intérieur.



PRINCIPES D'ANIMATION
La Cfdt a demandé et obtenu qu'un rappel soit effectué sur la mise en ligne de reportings commerciaux effectués à l'ensemble de collaborateurs d'une entité sous forme nominative. Un rappel du respect de la Charte de l'animation commerciale a été demandé par la Cfdt. Ces reportings nominatifs sont des outils de management et ne doivent pas circuler, les références étant les lignes métiers et non l'individuel.
Vos élus Cfdt se tiennent à votre disposition en cas d'infraction de ces règles.

PROCHAINE RÉUNION DP
jeudi 17 mai 2018
Adressez-nous vos questions !



CHS CT

1 DIA—2 AGENCES

Les membres du CHS CT ont été informés d'un nouveau projet de format « Alternatif » sur notre Groupe.

Les agences de Guer-Coetquidan et Ploërmel, distantes de près de 30 kilomètres, devront être pilotées par un seul DIA. Les membres CFDT du CHS CT ne peuvent qu'une fois de plus constater que l'ensemble des projets ne se résument au final qu'à une diminution des effectifs. Le choix de la Direction se fait alors que d'autres formats sont en cours de validation par BDDF : Les **HUB**.

Nous espérons que ce 3eme projet ne se terminera pas comme le précédent. (fermeture de Cancale).

NOUVELLES CRÉATIONS & EXTENSIONS DE PLAGE CONSEIL

Fermeture tous les après-midi de **six** nouvelles agences, dorénavant réservées aux seuls RDV :

La Guerche de Bretagne	Paramé
Saint Méen le Grand	Liffré
Bruz Centre	Loudéac

Extension de **trois** agences avec plage conseil partielle, à toute la semaine :

Rennes Franklin Roosevelt	Bain de Bretagne
Vern sur Seiche	

Ces neuf bureaux gardant la même charge d'accueil, concentrée sur les seules matinées, ne verront pas d'impact en termes d'ETP.

PROGRAMME DE MODIFICATION D'AGENCE EN ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE



Depuis le 1^{er} janvier 2015, les **Agendas D'Accessibilité Programmée (Ad'AP)** permettent à tout gestionnaire ou propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) ou d'installation ouverte au public (IOP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement, après cette date et dans le respect des obligations fixées par la loi du 11 février 2005. Un Ad'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité, en contrepartie de la levée des risques de sanction.

Cette loi s'impose à notre réseau d'agences pour notre clientèle.

Il existe deux catégories d'agences : les « simplex » et les « complex » .

Dans le 1^{er} cas : pas de fermetures partielles de la zone, essentiellement de la signalétique.

SIMPLEX :	Cesson Beausoleil	Guer Coëtquidan Bellevue	Saint Avé
	Dinard	Loudéac	Dol de Bretagne
		Rennes Centre Alma	

COMPLEX :	Bain de Bretagne	Montfort sur Meu	Pontivy
	Rennes Saint Michel	Chantepie	Mordelles
	Quiberon	Saint Méen le Grand	Combourg
	Plancoët	Rennes Quai	Vannes

PROCHAINE RÉUNION CHS CT

vendredi 18 mai 2018

**Pour recevoir cette information
par mail, inscrivez-vous sur :**

**Echo'net, Mon Espace RH,
Communication syndicale,
CFDT.**

Délégation Nationale Cfdt - CSD05A1 - 32 Rue de Clignancourt - 75018 PARIS - Tél : 01 40 14 31 89

Je souhaite recevoir des informations par e-mail.

Je souhaite adhérer.

Je souhaite vous rencontrer.

Nom & Prénom : _____ e-mail : _____

Tél : _____ Agence, entité, groupe de rattachement : _____

www.cfdt.bnpparibas.com

paris.irp.cfdt.delegation.nationale@bnpparibas.com

